

Débat sur l'IVG : les sénateurs vont-ils prendre en compte la détresse de l'enfant en gestation et rétablir la liberté d'expression ?

A l'occasion du débat sur l'IVG demain au Sénat, la Fondation Jérôme Lejeune appelle les sénateurs à se montrer plus éveillés que les députés ou le gouvernement en janvier, sur la réalité de l'avortement pour l'enfant et la nature de l'opposition à l'avortement qui en découle.

Le Sénat débattre demain, jeudi 17 avril, en deuxième lecture, du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes dont certains articles relatifs à l'avortement **suppriment la notion de détresse** et **étendent le délit d'entrave** à l'information.

La Fondation Jérôme Lejeune s'émeut de l'absence d'un réel débat démocratique **pour traiter sereinement un sujet de fond**. Elle dénonce la **mise au silence forcé** des organisations civiles et citoyennes qui informent sur l'avortement, ses conséquences et ses alternatives.

La Fondation Jérôme Lejeune n'est ni passéiste ni isolée en la matière. Elle s'inscrit au contraire dans les mouvements de réveil des consciences, de prise en compte de la valeur et de la réalité de la vie humaine qui émergent partout dans le monde et qui doivent se faire entendre.

Ainsi, alors que **la France s'enfoncé dans la chosification de l'enfant à naître**, la Commission européenne recevait la semaine dernière une délégation de l'initiative citoyenne ONE OF US appelant l'Europe à ne pas soutenir les activités qui détruisent des embryons humains. Cette initiative de 1,7 million de signatures (homologuées par la commission européenne), **pétition officielle la plus importante dans l'histoire des instances européennes**, a reçu vendredi dernier le soutien renouvelé du Pape François. Celui-ci vient de rappeler que l'avortement, comme l'infanticide, sont des « crimes abominables ». Il appelle à s'opposer « le plus fermement possible à tout attentat direct à la vie, surtout celle qui est innocente et sans défense, et l'enfant à naître dans le sein maternel est l'innocent par définition ».

La réalité de l'avortement pour l'enfant en gestation, l'autorité morale du pape au plan international, et l'ampleur du mouvement ONE OF US pour le respect de la vie humaine, devraient être de nature à encourager les responsables politiques français à **se poser les bonnes questions**, à se dégager de l'idéologie, et à replacer l'enjeu du début de la vie sur le terrain du bien commun dont ils ont la charge.

Pour Jean-Marie le Méné, président de la Fondation Jérôme Lejeune : *« Une société ne progresse pas lorsqu'elle fait glisser l'élimination de ses enfants à naître d'une exception tolérée à un droit revendiqué ; elle dérive socialement, juridiquement, anthropologiquement. La Fondation Jérôme Lejeune – un des porte-paroles et acteurs du succès de ONE OF US en France - en appelle à la responsabilité du législateur : nier la dignité de l'enfant à naître depuis sa conception, c'est rompre avec l'éthique, les droits fondamentaux et la réalité. Le fait que ce débat se tienne alors qu'une commission de l'Assemblée nationale vient de voter un changement de statut des animaux en dit long sur l'in vraisemblable inversion des valeurs. »*